

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNE DE MONEIN**

Numéro SIRET : 21640393100019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MONEIN

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**  
voté par nature

**BUDGET COMMUNE DE MONEIN**

**ANNEE 2023**

## SOMMAIRE

Pages	
3	I. Informations générales
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
10	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
19	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
33	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
42	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
43	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
45	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
47	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
48	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
49	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
49	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
50	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
50	A4 - Etat des provisions	X	
51	A5 - Etalement des provisions	X	
52	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
53	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement		X
54	A8 - Etat des charges transférées	X	
55	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
	B - Engagements hors bilan		X
56	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
58	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
59	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
59	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
59	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
60	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
61	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
63	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
63	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
63	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
64	C1 - Etat du personnel	X	
68	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

**SOMMAIRE**

<b>IV. ANNEXES</b>		<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
69	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
69	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
69	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
69	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
71	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
72	D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1"> <tr> <td>6</td><td>4</td><td>2</td><td>2</td><td>1</td><td>3</td><td>9</td><td>3</td> </tr> </table>	6	4	2	2	1	3	9	3	<b>COMMUNE DE MONEIN</b> <b>BP 2023</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
6	4	2	2	1	3	9	3			

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	4 545
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	57
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes de Lacq Orthez	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 762 031,00	5 905 151,00	1 286,24	974,31

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	734,83	839,00
2	Produits des impositions directes/population	303,39	464,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	782,19	1 020,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	163,39	262,00
5	Encours de dette/population	211,59	795,00
6	DGF/population	116,95	161,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,6033	0,5230
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0012	0,9030
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2088	0,2570
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2705	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
    - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont budgétaires (délibération n° ..... du .....).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	4 412 203,09	4 025 384,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		386 819,09
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		4 412 203,09	4 412 203,09

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	1 007 385,00	1 232 609,16
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	538 400,00	303 050,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		10 125,84
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		1 545 785,00	1 545 785,00
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>5 957 988,09</b>	<b>5 957 988,09</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	960 790,00		1 082 980,00	1 082 980,00	1 082 980,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 295 700,00		2 239 600,00	2 239 600,00	2 239 600,00
014	Atténuations de produits	45 599,00		45 599,00	45 599,00	45 599,00
65	Autres charges de gestion courante	477 287,00		432 780,00	432 780,00	432 780,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 779 376,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800 959,00</b>	<b>3 800 959,00</b>	<b>3 800 959,00</b>
66	Charges financières	8 500,00		7 200,00	7 200,00	7 200,00
67	Charges exceptionnelles	3 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (	900,00		460,00	460,00	460,00
022	Dépenses imprévues	37 894,19		58 734,09	58 734,09	58 734,09
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>3 830 170,19</b>	<b>0,00</b>	<b>3 869 853,09</b>	<b>3 869 853,09</b>	<b>3 869 853,09</b>
023	Virement à la section d'investissement (	434 960,00		354 350,00	354 350,00	354 350,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	182 424,54		188 000,00	188 000,00	188 000,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>617 384,54</b>	<b>0,00</b>	<b>542 350,00</b>	<b>542 350,00</b>	<b>542 350,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 447 554,73</b>	<b>0,00</b>	<b>4 412 203,09</b>	<b>4 412 203,09</b>	<b>4 412 203,09</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 412 203,09</b>
--	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	111 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	684 182,00		643 100,00	643 100,00	643 100,00
73	Impôts et taxes	2 344 336,00		2 450 809,00	2 450 809,00	2 450 809,00
74	Dotations, subventions et participations	581 599,00		611 270,00	611 270,00	611 270,00
75	Autres produits de gestion courante	121 400,00		119 200,00	119 200,00	119 200,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 842 517,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 894 379,00</b>	<b>3 894 379,00</b>	<b>3 894 379,00</b>
76	Produits financiers	10,00		5,00	5,00	5,00
77	Produits exceptionnels	124 500,00		94 000,00	94 000,00	94 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>3 967 027,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 988 384,00</b>	<b>3 988 384,00</b>	<b>3 988 384,00</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	53 000,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>53 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 000,00</b>	<b>37 000,00</b>	<b>37 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 020 027,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 025 384,00</b>	<b>4 025 384,00</b>	<b>4 025 384,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>386 819,09</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 412 203,09</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)</b>	<b>505 350,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	1 179 000,00	526 400,00	881 800,00	881 800,00	1 408 200,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 179 000,00</b>	<b>526 400,00</b>	<b>881 800,00</b>	<b>881 800,00</b>	<b>1 408 200,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 000,00	12 000,00	8 000,00	8 000,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	115 431,00		66 000,00	66 000,00	66 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.	500,00				
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>127 931,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>74 000,00</b>	<b>74 000,00</b>	<b>86 000,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>1 306 931,00</b>	<b>538 400,00</b>	<b>955 800,00</b>	<b>955 800,00</b>	<b>1 494 200,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	53 000,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
041	Opérations patrimoniales			14 585,00	14 585,00	14 585,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>53 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 585,00</b>	<b>51 585,00</b>	<b>51 585,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 359 931,00</b>	<b>538 400,00</b>	<b>1 007 385,00</b>	<b>1 007 385,00</b>	<b>1 545 785,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		= <b>1 545 785,00</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	464 026,00	303 050,00	151 750,00	151 750,00	454 800,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			188 000,00	188 000,00	188 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>464 026,00</b>	<b>303 050,00</b>	<b>339 750,00</b>	<b>339 750,00</b>	<b>642 800,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	88 000,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	287 344,76		225 224,16	225 224,16	225 224,16
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 720,46		700,00	700,00	700,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
<b>Total des recettes financières</b>		<b>377 065,22</b>	<b>0,00</b>	<b>335 924,16</b>	<b>335 924,16</b>	<b>335 924,16</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>841 091,22</b>	<b>303 050,00</b>	<b>675 674,16</b>	<b>675 674,16</b>	<b>978 724,16</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	434 960,00		354 350,00	354 350,00	354 350,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	182 424,54		188 000,00	188 000,00	188 000,00
041	Opérations patrimoniales			14 585,00	14 585,00	14 585,00
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>617 384,54</b>	<b>0,00</b>	<b>556 935,00</b>	<b>556 935,00</b>	<b>556 935,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 458 475,76</b>	<b>303 050,00</b>	<b>1 232 609,16</b>	<b>1 232 609,16</b>	<b>1 535 659,16</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>10 125,84</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		= <b>1 545 785,00</b>

## Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)</b>	<b>505 350,00</b>
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	1 082 980,00		1 082 980,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 239 600,00		2 239 600,00
014	Atténuations de produits	45 599,00		45 599,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	432 780,00		432 780,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	7 200,00		7 200,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00		2 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	460,00	188 000,00	188 460,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	58 734,09		58 734,09
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		354 350,00	354 350,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>3 869 853,09</b>	<b>542 350,00</b>	<b>4 412 203,09</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 412 203,09</b>
--	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00		20 000,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	66 000,00		66 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	1 408 200,00		1 408 200,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles		37 000,00	37 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		14 585,00	14 585,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>1 494 200,00</b>	<b>51 585,00</b>	<b>1 545 785,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 545 785,00</b>
---	---------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	70 000,00		70 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	643 100,00		643 100,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		37 000,00	37 000,00
73	Impôts et taxes	2 450 809,00		2 450 809,00
74	Dotations, subventions et participations	611 270,00		611 270,00
75	Autres produits de gestion courante	119 200,00		119 200,00
76	Produits financiers	5,00		5,00
77	Produits exceptionnels	94 000,00		94 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>3 988 384,00</b>	<b>37 000,00</b>	<b>4 025 384,00</b>

+

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE****386 819,09**

=

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****4 412 203,09**

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	110 000,00		110 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	454 800,00		454 800,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	188 700,00		188 700,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		14 585,00	14 585,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		188 000,00	188 000,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		354 350,00	354 350,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>753 500,00</b>	<b>556 935,00</b>	<b>1 310 435,00</b>

+

**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE****10 125,84**

+

**AFFECTATION AU COMPTE 1068****225 224,16**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****1 545 785,00**

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>960 790,00</b>	<b>1 082 980,00</b>	<b>1 082 980,00</b>
60611	Eau et assainissement	38 000,00	45 000,00	45 000,00
60612	Energie - Electricité	155 000,00	280 000,00	280 000,00
60622	Carburants	9 000,00	16 000,00	16 000,00
60623	Alimentations	257 500,00	281 500,00	281 500,00
60624	Produits de traitement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	19 000,00	19 000,00	19 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	95 000,00	76 000,00	76 000,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	12 000,00	11 300,00	11 300,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6067	Fournitures scolaires	14 900,00	14 500,00	14 500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6132	Locations immobilières	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6135	Locations mobilières	10 500,00	10 000,00	10 000,00
61521	Terrains	1 700,00	1 100,00	1 100,00
615221	Bâtiments publics	6 000,00	11 000,00	11 000,00
615231	Voiries	24 500,00		
61524	Bois et forêts	1 400,00	1 500,00	1 500,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	9 000,00	9 000,00
61558	Autres biens mobiliers	17 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	24 000,00	30 000,00	30 000,00
6161	Multirisques	22 100,00	24 400,00	24 400,00
6182	Documentation générale et technique	1 800,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	500,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	64 200,00	62 100,00	62 100,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	900,00		
6228	Divers	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	600,00	600,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6237	Publications	500,00	1 700,00	1 700,00
6238	Divers	800,00		
6247	Transports collectifs	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	600,00	500,00	500,00
6256	Missions	1 500,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	22 000,00	22 000,00	22 000,00
627	Services bancaires et assimilés	40,00	80,00	80,00
6281	Concours divers (cotisations...)	22 500,00	24 000,00	24 000,00
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois commun	3 800,00	4 400,00	4 400,00
62878	A d'autres organismes	4 000,00	5 100,00	5 100,00
6288	Autres services extérieurs	6 800,00	6 800,00	6 800,00
63512	Taxes foncières	14 900,00	16 000,00	16 000,00
63513	Autres impôts locaux	700,00	700,00	700,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	150,00		
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres o	4 500,00	6 000,00	6 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>2 295 700,00</b>	<b>2 239 600,00</b>	<b>2 239 600,00</b>
6218	Autres personnel extérieur	45 000,00	43 000,00	43 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	7 000,00	6 300,00	6 300,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	27 700,00	28 000,00	28 000,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	4 000,00	3 800,00	3 800,00
64111	Rémunération principale	1 400 000,00	1 360 000,00	1 360 000,00
64131	Rémunération	110 000,00	115 000,00	115 000,00
6417	Rémunérations des apprentis		16 000,00	16 000,00
64171	Rémunérations	17 500,00		
6451	Cotisations à l'URSSAF	224 500,00	216 000,00	216 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	347 000,00	340 600,00	340 600,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	97 000,00	93 200,00	93 200,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	4 500,00	4 400,00	4 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	4 800,00	4 800,00
6478	Autres charges sociales diverses		500,00	500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>45 599,00</b>	<b>45 599,00</b>	<b>45 599,00</b>
739223	Fonds de péréquation des ress comm et in	45 599,00	45 599,00	45 599,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>477 287,00</b>	<b>432 780,00</b>	<b>432 780,00</b>
6531	Indemnités	88 000,00	90 000,00	90 000,00
6532	Frais de mission	200,00	100,00	100,00
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	5 500,00	5 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	8 400,00	8 300,00	8 300,00
6535	Formation	2 200,00	2 200,00	2 200,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin manda	60,00	60,00	60,00
6542	Créances éteintes	500,00		
65548	Autres contributions	4 500,00	4 150,00	4 150,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 000,00	2 400,00	2 400,00
657362	CCAS	129 300,00	129 300,00	129 300,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	235 127,00	190 770,00	190 770,00
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'</b>			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b> (a) = 011 + 012 + 014 + 65		<b>3 779 376,00</b>	<b>3 800 959,00</b>	<b>3 800 959,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>8 500,00</b>	<b>7 200,00</b>	<b>7 200,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 026,47	7 418,86	7 418,86
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	ICNE de l'exercice N	1 476,72	1 257,86	1 257,86
	ICNE de l'exercice N-1	-3 003,19	-1 476,72	-1 476,72
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>3 500,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>
6714	Bourses et prix	2 500,00	2 500,00	2 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00		
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (</b>	<b>900,00</b>	<b>460,00</b>	<b>460,00</b>
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circul	900,00	460,00	460,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>37 894,19</b>	<b>58 734,09</b>	<b>58 734,09</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> = a + b + c + d + e		<b>3 830 170,19</b>	<b>3 869 853,09</b>	<b>3 869 853,09</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>434 960,00</b>	<b>354 350,00</b>	<b>354 350,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>182 424,54</b>	<b>188 000,00</b>	<b>188 000,00</b>
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	182 424,54	188 000,00	188 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>617 384,54</b>	<b>542 350,00</b>	<b>542 350,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		617 384,54	542 350,00	542 350,00

<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		4 447 554,73	4 412 203,09	4 412 203,09
--	--	--------------	--------------	--------------

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>0,00</b>
------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 412 203,09</b>
--	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	1 257,86
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-1 476,72
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-218,86

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>111 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	111 000,00	70 000,00	70 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et vente</b>	<b>684 182,00</b>	<b>643 100,00</b>	<b>643 100,00</b>
7022	Coupes de bois	20 000,00	10 000,00	10 000,00
7023	Menus produits forestiers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	8 000,00	5 000,00	5 000,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	5 000,00	4 500,00	4 500,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	300,00	600,00	600,00
7062	Redevances & droits des serv. à caractère c	10 000,00	14 000,00	14 000,00
70631	A caractère sportif	8 000,00	7 000,00	7 000,00
70632	A caractère de loisirs	5 000,00		
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	487 000,00	503 000,00	503 000,00
70688	Autres prestations de service	200,00	200,00	200,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		400,00	400,00
70841	Aux budgets annexes, régies munic.,CCAS,	126 082,00	92 500,00	92 500,00
70848	aux autres organismes	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70873	par les CCAS	8 900,00		
70878	par d'autres redevables	200,00	400,00	400,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 344 336,00</b>	<b>2 450 809,00</b>	<b>2 450 809,00</b>
73111	Impôts directs locaux	1 571 000,00	1 694 973,00	1 694 973,00
73211	Attribution de compensation	411 598,00	411 598,00	411 598,00
73221	FNGIR	39 738,00	39 738,00	39 738,00
7336	Droits de place	5 000,00	4 500,00	4 500,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	122 000,00	120 000,00	120 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électric	85 000,00	90 000,00	90 000,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	110 000,00	90 000,00	90 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>581 599,00</b>	<b>611 270,00</b>	<b>611 270,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	247 200,00	247 181,00	247 181,00
74121	Dotation de solidarité rurale	226 118,00	268 775,00	268 775,00
744	FCTVA	1 500,00		
74718	Autres	11 000,00		
7473	Départements	19 000,00	20 000,00	20 000,00
74751	GFP de rattachement	3 000,00	500,00	500,00
7478	Autres organismes	16 656,00	4 900,00	4 900,00
748313	Dotation de compensation de la réforme de	17 679,00	17 679,00	17 679,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	36 446,00	38 735,00	38 735,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés		9 500,00	9 500,00
7488	Autres attributions et participations	3 000,00	4 000,00	4 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>121 400,00</b>	<b>119 200,00</b>	<b>119 200,00</b>
752	Revenus des immeubles	118 200,00	116 600,00	116 600,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	3 200,00	2 600,00	2 600,00
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>3 842 517,00</b>	<b>3 894 379,00</b>	<b>3 894 379,00</b>
<b>(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>				
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>10,00</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>
761	Produits de participations	10,00	5,00	5,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>124 500,00</b>	<b>94 000,00</b>	<b>94 000,00</b>
7788	Produits exceptionnels divers	124 500,00	94 000,00	94 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>3 967 027,00</b>	<b>3 988 384,00</b>	<b>3 988 384,00</b>
<b>= a + b + c + d</b>				
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>53 000,00</b>	<b>37 000,00</b>	<b>37 000,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
722	Immobilisations corporelles	53 000,00	37 000,00	37 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>53 000,00</b>	<b>37 000,00</b>	<b>37 000,00</b>

<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>4 020 027,00</b>	<b>4 025 384,00</b>	<b>4 025 384,00</b>
--	---------------------	---------------------	---------------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>386 819,09</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 412 203,09</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (			
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	Op. Eq. n°15	711 000,00	520 000,00	520 000,00
	Op. Eq. n°17		500,00	500,00
	Op. Eq. n°19	1 200,00	2 000,00	2 000,00
	Op. Eq. n°25	1 300,00	200,00	200,00
	Op. Eq. n°44	11 700,00	20 000,00	20 000,00
	Op. Eq. n°46	30 000,00	20 000,00	20 000,00
	Op. Eq. n°53	7 000,00	8 500,00	8 500,00
	Op. Eq. n°64	25 000,00	84 000,00	84 000,00
	Op. Eq. n°65	2 100,00	10 000,00	10 000,00
	Op. Eq. n°78	58 500,00	107 000,00	107 000,00
	Op. Eq. n°80	12 500,00		
	Op. Eq. n°87	11 800,00		
	Op. Eq. n°89	78 000,00	400,00	400,00
	Op. Eq. n°91	46 000,00		
	Op. Eq. n°92	36 000,00	1 200,00	1 200,00
	Op. Eq. n°94	5 000,00	500,00	500,00
	Op. Eq. n°95	2 600,00		
	Op. Eq. n°96	5 800,00		
	Op. Eq. n°999 Equip. Non Individualisés e	133 500,00	107 500,00	107 500,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 179 000,00</b>	<b>881 800,00</b>	<b>881 800,00</b>
10	Dotations, fonds divers et reserves	12 000,00	8 000,00	8 000,00
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	8 000,00	8 000,00
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	115 431,00	66 000,00	66 000,00
1641	Emprunts en euros	113 500,00	66 000,00	66 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 931,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa	500,00		
261	Titres de participation	500,00		
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>127 931,00</b>	<b>74 000,00</b>	<b>74 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>1 306 931,00</b>	<b>955 800,00</b>	<b>955 800,00</b>
040	Opération d'ordre transfert entre section	53 000,00	37 000,00	37 000,00
	Charges transférées	53 000,00	37 000,00	37 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de t	12 000,00	2 700,00	2 700,00



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	41 000,00	34 300,00	34 300,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>		<b>14 585,00</b>	<b>14 585,00</b>
2312	Agencements et aménagements de terra		8 825,00	8 825,00
2313	Constructions		5 760,00	5 760,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>53 000,00</b>	<b>51 585,00</b>	<b>51 585,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>1 359 931,00</b>	<b>1 007 385,00</b>	<b>1 007 385,00</b>
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>538 400,00</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 545 785,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	<b>464 026,00</b>	<b>151 750,00</b>	<b>151 750,00</b>
1321	Etats et établissements nationaux	201 426,00	37 400,00	37 400,00
1322	Régions	82 050,00	800,00	800,00
1323	Départements	64 300,00	19 200,00	19 200,00
13251	GFP de rattachement		13 100,00	13 100,00
1326	Autres établissements publics locaux	35 000,00		
1328	Autres	81 250,00	81 250,00	81 250,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 165)</b>		<b>188 000,00</b>	<b>188 000,00</b>
1641	Emprunts en euros		188 000,00	188 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>464 026,00</b>	<b>339 750,00</b>	<b>339 750,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>375 344,76</b>	<b>335 224,16</b>	<b>335 224,16</b>
10222	FCTVA	38 000,00	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	60 000,00	60 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	287 344,76	225 224,16	225 224,16
<b>138</b>	<b>Autres subv. d'inv. non transférables</b>			
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>1 720,46</b>	<b>700,00</b>	<b>700,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisation</b>			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>377 065,22</b>	<b>335 924,16</b>	<b>335 924,16</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>841 091,22</b>	<b>675 674,16</b>	<b>675 674,16</b>

<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnemen</b>	<b>434 960,00</b>	<b>354 350,00</b>	<b>354 350,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>182 424,54</b>	<b>188 000,00</b>	<b>188 000,00</b>
28031	Frais d'études	645,04	10 641,00	10 641,00
28041512	Bâtiments et installations	3 658,10	3 658,10	3 658,10
28041582	Bâtiments et installations	16 309,64	16 589,97	16 589,97
2804171	Biens mobiliers, matériel et études	3 361,77	3 361,77	3 361,77
2804172	Bâtiments et installations	27 121,76	20 000,00	20 000,00
28132	Immeubles de rapport	4 966,51	4 966,51	4 966,51
281538	Autres réseaux	4 911,81	10 639,76	10 639,76
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c		667,55	667,55
28158	Autres install., matériel et outillage technique	1 320,00	8 736,00	8 736,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 648,69	11 111,54	11 111,54
28184	Mobilier	20 539,77	22 125,10	22 125,10
28188	Autres immobilisations corporelles	78 941,45	75 502,70	75 502,70
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>617 384,54</b>	<b>542 350,00</b>	<b>542 350,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
041	Opérations patrimoniales		14 585,00	14 585,00
2031	Frais d'études		14 585,00	14 585,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>617 384,54</b>	<b>556 935,00</b>	<b>556 935,00</b>

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>1 458 475,76</b>	<b>1 232 609,16</b>	<b>1 232 609,16</b>
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>303 050,00</b>
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>10 125,84</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 545 785,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15****LIBELLE : Opération n°15**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>2 479 111,58</b>	<b>a 430 000,00</b>	<b>520 000,00</b>	<b>b 520 000,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	12 196,56	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	12 196,56				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	242 908,25	430 000,00	350 200,00	350 200,00	
21318	Autres bâtiments publics	64 749,11		320 200,00	320 200,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 680,82	430 000,00	30 000,00	30 000,00	
	Autres (2111,2113,2128,2158)	175 478,32				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 224 006,77	0,00	169 800,00	169 800,00	
2312	Agencements et aménagements de terra	160 740,08	0,00	169 800,00	169 800,00	
	Autres (2313,2315)	2 063 266,69				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 275 050,00</b>	<b>d 150 150,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	275 050,00	150 150,00
1321	Etats et établissements nationaux	133 800,00	37 400,00
1322	Régions	81 250,00	
1323	Départements	60 000,00	18 400,00
13251	GFP de rattachement		13 100,00
1328	Autres		81 250,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>-524 800,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 17**

LIBELLE : Opération n°17

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>9 249,68</b>	<b>a 0,00</b>	<b>500,00</b>	<b>b 500,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	9 249,68	0,00	500,00	500,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			200,00	200,00	
2188	Autres immobilisations corporelles Autres (2128,2184)	9 249,68		300,00	300,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-500,00</b>
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 19**

LIBELLE : Opération n°19

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>236 246,72</b>	<b>a 0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>b 2 000,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 887,08	0,00	2 000,00	2 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles Autres (21318)	2 887,08		2 000,00	2 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	233 359,64	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313,2316)	233 359,64				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-2 000,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25**

LIBELLE : Opération n°25

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>2 066 295,90</b>	<b>a 0,00</b>	<b>200,00</b>	<b>b 200,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	37 648,00	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	37 648,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	365 273,86	0,00	200,00	200,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	86 027,40		200,00	200,00	
	Autres (21318,2183,2184)	279 246,46				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 663 374,04	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313)	1 663 374,04				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>-200,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 44**

LIBELLE : Opération n°44

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>533 682,72</b>	<b>a 0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>b 20 000,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	11 653,68	0,00	5 100,00	5 100,00	
2051	Concessions et droits similaires Autres (205)	11 438,40 215,28		5 100,00	5 100,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	211 747,46	0,00	14 900,00	14 900,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique Autres (21311,2135,2184,2188)	97 761,46 113 986,00		14 900,00	14 900,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	310 281,58	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313)	310 281,58				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>-20 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 46

LIBELLE : Opération n°46

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>75 652,37</b>	<b>a 0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>b 20 000,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	73 447,20	0,00	20 000,00	20 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	3 790,84		20 000,00	20 000,00	
	Autres (2118,21312,2132,2135,2184)	69 656,36				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 205,17	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2312)	2 205,17				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>-20 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 53

## LIBELLE : Opération n°53

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>153 557,10</b>	<b>a 0,00</b>	<b>8 500,00</b>	<b>b 8 500,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	139 641,41	0,00	8 500,00	8 500,00	
2117	Bois et forêts	139 641,41		8 500,00	8 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	13 915,69	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2315)	13 915,69				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 1 600,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	1 600,00
1322	Régions		800,00
1323	Départements		800,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-6 900,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 64

LIBELLE : Opération n°64

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>21 788,20</b>	<b>a 0,00</b>	<b>84 000,00</b>	<b>b 84 000,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	8 239,20	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	8 239,20				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	13 549,00	0,00	36 000,00	36 000,00	
2111	Terrains nus			24 000,00	24 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles Autres (2128)	13 549,00		12 000,00	12 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terra	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>-84 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65**

LIBELLE : Opération n°65

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>144 329,30</b>	<b>a 300,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>b 10 000,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	9 382,61	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	9 382,61				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	20 423,76	300,00	10 000,00	10 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	14 311,97		10 000,00	10 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 111,79	300,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	114 522,93	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313)	114 522,93				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>-10 300,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 78**

LIBELLE : Opération n°78

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>324 886,59</b>	<b>a 52 000,00</b>	<b>107 000,00</b>	<b>b 107 000,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	43 452,80	0,00	80 000,00	80 000,00	
2031	Frais d'études	43 452,80		80 000,00	80 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	241 773,24	52 000,00	27 000,00	27 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles Autres (21312,2135,2182,2183,2184)	128 400,66 113 372,58	52 000,00	27 000,00	27 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	39 660,55	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313)	39 660,55				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>-159 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 89**

LIBELLE : Opération n°89

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>36 316,90</b>	<b>a 41 600,00</b>	<b>400,00</b>	<b>b 400,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	36 316,90	41 600,00	400,00	400,00	
2031	Frais d'études	36 316,90	41 600,00	400,00	400,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 28 000,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	28 000,00	0,00
1323	Départements	3 500,00	
1326	Autres établissements publics locaux	24 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-14 000,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92**

LIBELLE : Opération n°92

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>23 389,49</b>	<b>a 0,00</b>	<b>1 200,00</b>	<b>b 1 200,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	23 389,49	0,00	1 200,00	1 200,00	
2184	Mobilier	1 268,49		1 200,00	1 200,00	
	Autres (2188)	22 121,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 200,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 94**

LIBELLE : Opération n°94

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>16 116,00</b>	<b>a 0,00</b>	<b>500,00</b>	<b>b 500,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	12 696,00	0,00	500,00	500,00	
2051	Concessions et droits similaires	12 696,00		500,00	500,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 420,00	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2188)	3 420,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-500,00</b>
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 999

LIBELLE : Equip. Non Individualisés en Opérat°

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>1 189 998,25</b>	<b>a 2 500,00</b>	<b>107 500,00</b>	<b>b 107 500,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	35 073,96	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031,2051)	35 073,96				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 052 985,82	2 500,00	107 500,00	107 500,00	
21318	Autres bâtiments publics	116 955,20	1 500,00	65 000,00	65 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	291 607,52	1 000,00	42 500,00	42 500,00	
	Autres (2111,2112,2113,2118,2128,21312,	644 423,10				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	101 938,47	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2312,2313,2316)	101 938,47				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-110 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 01/01/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 - Avances du Trésor</b>						
Néant						
<b>5192 - Avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>866 925,12</b>									
1641 Emprunts en euros					866 925,12									
0470445	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS			01/05/1998	66 925,12	C		4,30	4,30	EUR	A	P	N	A-1
5583906	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/06/2018		03/10/2018	550 000,00	F		1,26	1,26	EUR	T	C	N	A-1
MON279663EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	07/05/2013		01/09/2013	250 000,00	F		3,00	3,00	EUR	T	C	N	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
16818 Autres prêteurs														
16875 Groupements de coll et coll à statut particulier														
Néant														
6554 Contributions aux organismes de regroupement														
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>866 925,12</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour en fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2023											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				<b>462 848,48</b>					<b>64 838,91</b>	<b>7 442,21</b>		<b>1 490,83</b>
1641 Emprunts en euros				462 848,48					64 838,91	7 442,21		1 490,83
0470445	N			15 973,55	8,98	C		1,55	2 338,91	287,52		343,97
5583906	N			355 208,39	7,75	F		1,26	45 833,32	4 259,07		942,05
MON279663EUR	N			91 666,54	5,66	F		3,00	16 666,68	2 895,62		204,81
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor												
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
16818 Autres prêteurs												
16875 Groupements de coll et coll à statut particulier												
Néant												
6554 Contributions aux organismes de regroupement												
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>462 848,48</b>					<b>64 838,91</b>	<b>7 442,21</b>		<b>1 490,83</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2023 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
<b>(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nb produits	3					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	462 848,48					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2023 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2023	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
Néant													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
Néant													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
Néant													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
Néant									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
Néant									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
Néant									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

**A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2023 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Après des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
Caisse Epargne Aquitaine Poitou-Charente					
CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHA					
<b><u>Après des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u></b>					
<b>(ex : émissions publiques ou privées)</b>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.7 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 800,00 €		12/03/2013
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Biens de faible valeur < 800,00	1
Linéaire	Equip.divers	5
Linéaire	Equip.inform	3
Linéaire	Logiciels	3
Linéaire	Mat.bureau élect	5
Linéaire	Mobilier	10
Linéaire	Subventions à organis.publics (délib. 13/04/2007)	10
Linéaire	Subventions à organ.privés (délib. 13/04/2007)	5
Linéaire	Véhicules	5

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
--	--	--	--	--	--	--

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

#### A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		74 000,00	74 000,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		66 000,00	66 000,00
1641	Emprunts en euros	66 000,00	66 000,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		8 000,00	8 000,00
10226	Taxe d'aménagement	8 000,00	8 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>74 000,00</b>	<b>538 400,00</b>		<b>612 400,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		652 350,00	III 652 350,00
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		110 000,00	110 000,00
10222	FCTVA	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	60 000,00
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		542 350,00	542 350,00
28031	Frais d'études	10 641,00	10 641,00
2804151	Bâtiments et installations	3 658,10	3 658,10
2804158	Bâtiments et installations	16 589,97	16 589,97
2804171	Biens mobiliers, matériel et études	3 361,77	3 361,77
2804172	Bâtiments et installations	20 000,00	20 000,00
28132	Immeubles de rapport	4 966,51	4 966,51
281538	Autres réseaux	10 639,76	10 639,76
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	667,55	667,55
28158	Autres install., matériel et outillage techniques	8 736,00	8 736,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 111,54	11 111,54
28184	Mobilier	22 125,10	22 125,10
28188	Autres immobilisations corporelles	75 502,70	75 502,70
021	Virement de la section de fonctionnement	354 350,00	354 350,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>652 350,00</b>	<b>303 050,00</b>	<b>10 125,84</b>	<b>225 224,16</b>	<b>1 190 750,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 612 400,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 1 190 750,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) 578 350,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
Article	Libellé	Montant
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
<b>Dotations et participations reçues</b>		
74	Dotations, subventions et participations	
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
<b>Total des recettes réelles</b>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8</b> <b>A9</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2023 (2)	Restes à réaliser 2022 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
<b>DEPENSES (a)</b>					
NEANT					
<b>RECETTES (b)</b>					
NEANT					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2023
	Année	Profil				
<b>Totaux des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					460 000,00	421 666,70
EHPAD LA ROUSSANE	2017	C	Construction EHPAD 2017	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIO	460 000,00	421 666,70
<b>Totaux des autres emprunts</b>					429 467,17	114 595,43
Off. Palois de l'Hab	1988	P	Aménagement immeuble Malère (r	CDC CE	141 033,63	23 587,50
Béarnaise Habitat	1992	P	Immeuble CARRASQUET	CDC CE	79 578,39	21 388,44
BÉARNAISE HABITAT	1993	P	Immeuble CARRASQUET	CDC CE	208 855,15	69 619,49
<b>Totaux généraux</b>					889 467,17	536 262,13

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
										7 736,06	15 333,32
27	Trimestrielle	F		1,86	F		1,86	A-1		7 736,06	15 333,32
										8 807,03	21 338,99
3	Annuelle	V		4,50	V		4,50	A-1		2 875,75	7 460,13
5	Annuelle	F		5,80	F		5,80	A-1		1 893,35	3 847,64
6	Annuelle	F		5,80	F		5,80	A-1		4 037,93	10 031,22
										16 543,09	36 672,31

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	53 215,40
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	73 156,41
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>126 371,81</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>3 988 384,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II * 100</b>	<b>3,17</b>
---	-------------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

## B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2024	2025	2026	2027	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

## B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

## B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2023	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2023" correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2023. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

#### B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2023	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
	NEANT				
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>657362</b>	<b>CCAS</b>				<b>129 294,00</b>
	Subv.CCAS 2023		CCAS MONEIN	Collectivité territ	129 294,00
<b>65741</b>	<b>S.e.m.</b>				<b>51 300,00</b>
	Subvention 2023		APPMA ASSOCIATION	Association	300,00
	Subvention 2023 - Associations sportives		ASSOCIATIONS DIVERS 65741	Association	22 800,00
	Subvention 2023		CAS PERSONNEL COMMUNAL	Association	4 000,00
	Subvention 2023		COMITE DES FETES DE MONEIN	Association	24 200,00
<b>657421</b>	<b>Subv. Ass.V.et R.- C.Soc. - serv. général</b>				<b>55 789,00</b>
	Ass V.& R. C.Soc - Sce Général		ASSOCIATION VIE ET RENCONTRE	Association	55 789,00
<b>657422</b>	<b>Subv. Ass.V.et R.- C.Soc. - C.E.J</b>				<b>13 750,00</b>
	Ass V.& R. C.Soc - C.E.J.		ASSOCIATION VIE ET RENCONTRE	Association	13 750,00
<b>657425</b>	<b>Subvention Centre Social - Infographiste</b>				<b>8 231,00</b>
	Ass V.& R. C.Soc - infographiste		ASSOCIATION VIE ET RENCONTRE	Association	8 231,00
<b>657427</b>	<b>Subvention coopératives scolaires</b>				<b>6 500,00</b>
	Subvention 2023		Ass Les amis de l'école de Castet	Association	300,00
	Subvention 2023		ASSOCIATION LES PETITS VENDANGEURS	Association	4 000,00
	Subvention 2023		COOP SCOLAIRE MATERNELLE	Association	2 200,00
<b>657428</b>	<b>Subvention La Bobine</b>				<b>15 000,00</b>
	Subvention 2023		LA BOBINE	Société	15 000,00
<b>657429</b>	<b>Subventions Commission des Maires</b>				<b>37 900,00</b>
	Subvention 2023 - Commission des Maires		ASSOCIATION VIE ET RENCONTRE	Association	20 000,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Subvention 2023 - Commission des Maires		ASSOCIATIONS LES AMIS DE L'ORGUE	Association	1 300,00
	Subvention 2023 - Commission des Maires		CERMIL	Association	600,00
	Subvention 2023 - Commission des Maires		MUSIQUES ET TRADITIONS A MONEIN	Association	15 500,00
	Subvention 2023 - Commission des Maires		PASTORALA DE MONENH	Association	500,00



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B2.1</b> <b>B2.2</b> <b>B3</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

<b>Libellé de la recette :</b>			
Reste à employer au 01/01/2023 :			
<b>Recettes</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
<b>Dépenses</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2023 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2023 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2023 :			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023</b>	<b>C1</b>

## C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>1,00</b>		<b>1,00</b>	<b>1,00</b>		<b>1,00</b>
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 A 100	A	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>ADMINISTRATIVE</b>		<b>11,00</b>		<b>11,00</b>	<b>9,00</b>		<b>9,00</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00		4,00	4,00		4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	3,00		3,00	2,00		2,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00		1,00			
REDACTEUR	B	1,00		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>TECHNIQUE</b>		<b>24,00</b>	<b>7,00</b>	<b>31,00</b>	<b>28,18</b>		<b>28,18</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	8,00	4,00	12,00	9,68		9,68
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	8,00		8,00	8,00		8,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	3,00	6,00	5,50		5,50
AGENT DE MAITRISE	C	1,00		1,00	1,00		1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNICIEN	B	2,00		2,00	2,00		2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>SOCIAL</b>		<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>4,00</b>	<b>3,66</b>		<b>3,66</b>
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DE	C	2,00	1,00	3,00	2,86		2,86
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C		1,00	1,00	0,80		0,80
<b>SPORTIF</b>		<b>1,00</b>		<b>1,00</b>	<b>1,00</b>		<b>1,00</b>
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S	B	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>ANIMATION</b>			<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>1,93</b>		<b>1,93</b>
ADJOINT D'ANIMATION	C		5,00	5,00	1,93		1,93
<b>CULTUREL</b>		<b>3,00</b>		<b>3,00</b>	<b>3,00</b>		<b>3,00</b>
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE C	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00	1,00		1,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023</b>	<b>C1</b>

<b>POLICE MUNICIPALE</b>		<b>1,00</b>		<b>1,00</b>		
GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	1,00		1,00		
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL (sauf a)</b>		<b>42,00</b>	<b>14,00</b>	<b>56,00</b>	<b>46,77</b>	<b>46,77</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
NEANT						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	385		3-a°	
APPRENTI BP CUISINIER		OTR			A	
EMPLOYEE DE SERVICE		OTR			A	
INTERVENANT PERISCOLAIRE		OTR			A	
<b>TOTAL GENERAL</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023</b>	<b>C1</b>

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie de Monein (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b> NEANT				
<b>Détention d'une part du capital</b> NEANT				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
17/12/1996	Office palois de l'Habitat	Office HLM	Etab. Public industriel/com	141 033,63
02/06/1998	Office palois de l'Habitat	Office HLM	Etab. Public industriel/com	297 049,20
14/11/1991	Béarnaise Habitat	Office HLM	Etab. Public industriel/com	79 578,39
14/11/1991	Béarnaise Habitat	Office HLM	Etab. Public industriel/com	208 855,15
<b>Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
12/03/2019	Association Vie et Rencontre	Centre Social	Association	94 427,00
<b>Autres</b> NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	<b>C3.1</b> <b>C3.2</b> <b>C3.3</b> <b>C3.4</b>

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
NEANT			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
A.P.G.L.		Cotisation	16 709,00
Association des maires des PA		Cotisation	1 407,40
Syndicat département d'énergie (territoire		Cotisation	300,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)**

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale			Social	
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						
Assainissement	Service Assainissement				Assainissement	X

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES			IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>			<b>C3.1</b> <b>C3.2</b> <b>C3.3</b> <b>C3.4</b>
Assainissement			Assainissement



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2022	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2022 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2022 (%)
TFPB	4 780 000,000	7,552 %	27,660 %	0,000 %	1 322 148,000	7,552 %
TFPNB	226 300,000	7,695 %	42,020 %	0,000 %	95 091,000	7,696 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
Taxe d'habitation résidence secondaire		0,000 %		0,000 %		0,000 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 006 300,000</b>	<b>7,527 %</b>			<b>1 417 239,000</b>	<b>7,548 %</b>